

Pierre FOURNIER

Professeur, département de science politique, UQAM

(1978)

# “Le Parti québécois et la conjoncture économique au Québec”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Pierre Fournier

**"Le Parti québécois et la conjoncture économique au Québec"**

in revue **Politique aujourd'hui**, Paris, no 7-8, 1978, pp. 69 à 81.  
[Dossier: Québec: de l'indépendance au socialisme]

Pierre Fournier était professeur au département de science politique à l'UQÀM.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 10 mai 2006 de diffuser la totalité de ses publications.]



Courriel : [Pierre.Fournier@NBFinancial.com](mailto:Pierre.Fournier@NBFinancial.com)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 14 mai 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec.



# Table des matières

[Introduction](#)

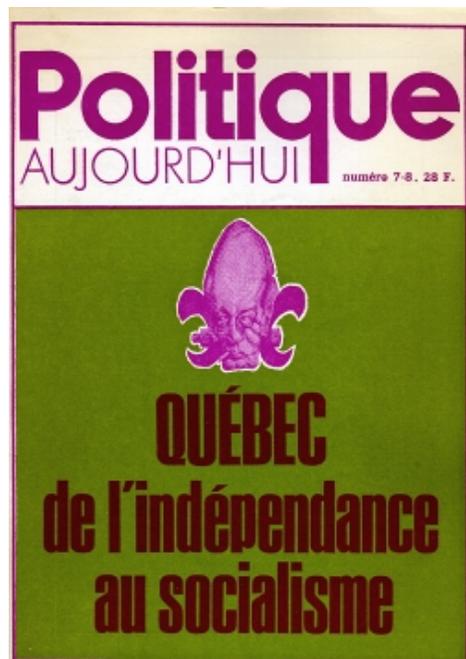
[La révolution tranquille et le nationalisme économique au Québec](#)  
[Le PQ et les enjeux économiques de la souveraineté-association](#)

[Conclusion](#)

Pierre Fournier

Professeur, Département de science politique, UQAM.

**“Le Parti québécois et la conjoncture  
économique au Québec”**



in revue **Politique aujourd'hui**, Paris, no 7-8, 1978, pp. 69 à 81.  
[Dossier: Québec: de l'indépendance au socialisme]

Pierre Fournier

Professeur au département de science politique à l’UQÀM.

“Le Parti québécois et la conjoncture économique au Québec”

in revue **Politique aujourd'hui**, Paris, no 7-8, 1978, pp. 69 à 81. [Dossier: Québec: de l'indépendance au socialisme]

## Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Pour bien cerner et comprendre la conjoncture économique au Québec à l'heure du Parti Québécois, il est essentiel, dans un premier temps, d'examiner brièvement les racines historiques de la situation économique des canadiens-français de même que les caractéristiques de l'économie québécoise.

En effet, l'infériorité économique des canadiens -français et le nationalisme économique actuel au Québec sont le produit de plus de deux cents ans d'histoire. La conquête de 1759 et la victoire militaire britannique affaiblirent de façon irréversible la bourgeoisie canadienne-française de l'époque. Les canadiens-français entreprirent alors une longue lutte pour résister à l'assimilation et à l'oppression anglo-saxonne. Cette lutte, qui fut notamment soutenue par le clergé, fut d'abord essentiellement défensive et impliqua un rejet de l'industrialisation en faveur d'une option plutôt agricole. La suprématie de la bourgeoisie impériale britannique, fut consacrée par de nombreuses lois, dont, principalement l'Acte d'Amérique du Nord Britannique, adopté en 1867. Cette dernière loi, qui fut la base de la confédération

canadienne, n'est aucunement le produit d'un mouvement populaire, mais bien celui « de la volonté d'une oligarchie commerciale et bancaire réunissant les intérêts convergents de bourgeois londoniens et canadiens-anglais ». Il a déjà été largement démontré par d'autres que « la confédération est essentiellement fondée sur l'oppression politique de la nation canadienne-française dont le foyer se situe au Québec »<sup>1</sup>

L'AANB et les différentes mesures politiques qui suivirent -dont la « National Policy - favorisèrent le développement d'une classe capitaliste anglophone essentiellement commerciale et financière laissant peu de place au capital canadien-français. Le principal point d'appui de cette bourgeoisie était un gouvernement central fort, détenant l'essentiel des pouvoirs économiques, dont la politique des transports, la fiscalité et la taxation. Les provinces se voyaient cantonnées dans les domaines à incidences purement locales. Depuis au moins une centaine d'années, donc, l'État canadien a adopté des politiques à tous les niveaux : entre autres, la construction de chemins de fer, des politiques d'incitation à l'égard du capital américain, des barrières tarifaires et douanières sélectives qui favorisèrent systématiquement l'industrialisation de l'Ontario, et le développement de la bourgeoisie canadienne-anglaise, principalement basée dans cette dernière province. Cela se fit au détriment des autres régions du Canada, notamment du Québec, des Maritimes et des provinces de l'ouest. Tout récemment, Pierre Fortin, un économiste québécois, décrivait comme suit les effets cumulatifs des politiques du gouvernement central au Québec :

« Il faut se rendre compte que la stratégie fédérale de développement industriel a créé des distorsions sérieuses dans les patterns régionaux de croissance économique et qu'elle a aidé à transformer le Québec en assisté social plutôt qu'en une économie génératrice de son propre développement ».<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Charles HALARY, Jacques MASCOTTO et P.Y. SOUCY : « *Les fondements de l'État canadien* », *Pluriel*, no 12, 1977, pp. 8-9. Voir aussi S.B. RYERSON : *Le Capitalisme et la Confédération*, Montréal, Parti Pris, 1972 et M. SAINT-GERMAIN : *Une économie à libérer*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1973.

<sup>2</sup> Pierre FORTIN : « *Le bilan économique du fédéralisme canadien* », *Le Devoir*, 4 janvier 1978.

Il ne faut pas oublier cependant qu'à partir de 1920 environ, le capital américain remplace graduellement le capital britannique comme fraction hégémonique dans l'économie canadienne. À la fin des années quarante, la domination américaine s'étend à tous les secteurs vitaux de l'activité économique, dont les domaines miniers et manufacturiers. Il s'agit en général de secteurs dont la composition organique du capital est élevée et où l'internationalisation a progressé rapidement.

Au début des années soixante au Québec, les entreprises étrangères, principalement américaines, contrôlaient 41,8% de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière et étaient dominantes, entre autres, dans les secteurs de la machinerie, du pétrole, des produits chimiques et des produits minéraux non-métalliques et métalliques primaires. Le capital canadien-anglais, par contre, était responsable de 42,8% de la valeur ajoutée et occupait une position de force dans des secteurs moins internationalisés tels le textile, les vêtements, l'agro-alimentaire, les pâtes et papiers et l'équipement électrique. Soulignons aussi la position prépondérante de la bourgeoisie anglo-canadienne au niveau des institutions financières, des télécommunications et des services. L'élément canadien-français, finalement, malgré une population francophone de plus de 80% au Québec, ne contrôlait que 15,4% de la valeur ajoutée au niveau manufacturier. De plus, les Canadiens français étaient cantonnés dans des activités de type traditionnel à forte intensité de main-d'œuvre et à faible technicité, comme le bois, le cuir et le meuble.<sup>3</sup>

Au niveau économique, le Québec subit donc une situation de double domination, qui a pour effet de déformer profondément la structure industrielle et d'accentuer l'exploitation de la classe ouvrière. La déficience de la structure industrielle au Québec est un phénomène largement reconnu. À l'égard du capital américain, le Québec est avant tout un fournisseur de matières premières : minerai, pâtes et papiers, hydroélectricité. À l'égard du capital canadien, il constitue un marché important pour les produits manufacturés en provenance de l'Ontario.

---

<sup>3</sup> Les données sont tirées du *Rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Livre III, le monde du travail*, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1969, p. 56.

Dans le domaine manufacturier, la production québécoise est surtout concentrée dans les industries légères de consommation courante : les aliments, le cuir, le textile, le bois, le meuble et le papier, par exemple. Les secteurs sont généralement à haute intensité de main-d'œuvre et à faible valeur ajoutée, ce qui implique, d'une part, des salaires peu élevés et, d'autre part, une intense concurrence internationale, notamment dans le secteur des textiles. L'Ontario, par contre, occupe une position relative beaucoup plus importante dans les industries de biens durables (produits métalliques, matériel de transport, machinerie, par exemple) et dans les secteurs à haute productivité utilisant une main-d'œuvre qualifiée et relativement bien payée. Ainsi, 52% de la production manufacturière en Ontario se concentre dans l'industrie lourde, en comparaison avec 31% au Québec, tandis que l'industrie légère au Québec compte pour 45% de la production en comparaison avec 28% en Ontario.

Globalement, l'Ontario constitue le cœur des activités industrielles et financières de la bourgeoisie canadienne, le principal lieu d'implantation des filiales d'entreprises américaines et le pivot économique entre l'impérialisme américain et le reste du Canada. Le Québec, par contre, présente plusieurs traits caractéristiques des économies « sous-développés » ou « périphériques ». En effet, on y constate non seulement une distorsion en faveur des branches légères au niveau manufacturier, mais aussi un gonflement artificiel des activités tertiaires, ce qui est le reflet de l'insuffisante industrialisation et du chômage grandissant, et une distorsion marquée en faveur des exportations internationales liées aux ressources naturelles. <sup>4</sup>

Le contrôle des centres de décisions économiques et politiques clés par le capital canadien-anglais explique dans une large mesure l'infériorité des canadiens français.

Il n'est donc pas surprenant de constater que le revenu per capita au Québec est de 25% inférieur à celui de l'Ontario et que le chômage y est beaucoup plus élevé. D'autre part, à l'intérieur même du Québec, les Canadiens français sont parmi les groupes ethniques les plus défa-

---

<sup>4</sup> Voir J.C. ST-ONGE : *L'impérialisme américain au Québec*, thèse de doctorat, Université de Paris, 1974.

vorisés et l'écart des revenus avec le groupe anglophone est d'environ 50%.<sup>5</sup> Enfin, la plupart des postes de direction et des emplois bien rémunérés dans les entreprises installées au Québec sont détenus par les anglophones. En 1971, selon une commission d'enquête gouvernementale, seulement 15% des employés dans les sièges sociaux avec des revenus de plus de \$22.000 par année étaient francophones<sup>6</sup>.

## **La révolution tranquille et le nationalisme économique au Québec**

[Retour à la table des matières](#)

L'élection d'un gouvernement libéral dirigé par Jean Lesage en 1960 marque un point tournant dans l'évolution socio-économique du Québec et le début de ce que la plupart des observateurs ont qualifié de « révolution tranquille ». En termes économiques, le principal objectif du nouveau gouvernement est d'adapter les structures socio-économiques et plus particulièrement celles de l'État québécois aux exigences du capitalisme monopoliste. L'État connaît une croissance vertigineuse pendant les années soixante et devient résolument interventionniste.

En effet, les dépenses du secteur public au Québec sont passées de 15% du PNB en 1960 à plus d'un tiers aujourd'hui. Fait à noter, l'augmentation n'avait été que de 2% entre 1940 et 1960. L'intervention croissante de l'État vise, d'une part, la formation et l'entretien d'une main-d'œuvre plus qualifiée, mobile et polyvalente, ce qui entraînera des investissements importants dans les domaines de la santé et de l'éducation, et d'autre part, une modernisation des infrastructures éco-

---

<sup>5</sup> Voir *Rapport de la Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Livre III : Le Monde du travail, op. cit., pp. 17-18 ; également « Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec », Le Devoir, 16 et 17 février 1973.*

<sup>6</sup> P. LAPORTE : « *Les Dossiers économiques de la Commission Gendron* », *Le Devoir*, 14 mai 1974.

nomiques, dont la nationalisation de l'électricité, la construction d'un important réseau routier et des programmes d'aide systématique à l'entreprise privée.

Un autre objectif important de la révolution tranquille est le renforcement, par l'entremise de l'État, de la bourgeoisie québécoise, principalement francophone. Ainsi, dès 1961, le premier ministre Jean Lesage affirmait

« ... le seul puissant moyen que nous possédions, c'est l'État du Québec... Si nous refusions de nous servir de notre État, par crainte ou préjugé, nous nous priverions alors de ce qui est peut-être l'unique recours qui nous reste pour survivre comme minorité ».

A ce niveau, il semble que le gouvernement québécois, avec plusieurs années de retard, s'inscrit résolument dans la voie du nationalisme économique, comme la plupart des autres provinces canadiennes et comme aussi la plupart des pays.

Un des éléments clés de cette politique, qui vise à faire de l'État un instrument privilégié de la promotion de la bourgeoisie locale, est la création à partir de 1962 du plus important réseau de sociétés d'État, de façon relative, en Amérique du Nord. Ainsi, malgré des moyens relativement faibles, l'État est intervenu dans un grand nombre de secteurs économiques -électricité, acier, mines, forêts, agriculture, finance, gestion et pétrole etc... - par le biais de sociétés d'État. La nationalisation de l'électricité en 1962, la mise sur pied de la Société Générale de Financement en 1963, la création de la Caisse de dépôt et le placement en 1965 et le développement d'une sidérurgie d'État sont sans doute les éléments les plus importants de l'action gouvernementale à ce niveau.

La nationalisation de l'électricité en 1963 représenté la prise en main par la bourgeoisie francophone d'un secteur vital de l'économie. Avec \$ 7 milliards d'actifs et environ \$ 800 millions de revenu en 1977, l'Hydro-Québec occupe le cinquième rang en Amérique du Nord parmi les plus grandes entreprises de services publics. La nationalisation a aussi joué un rôle dans la formation d'une élite administrative canadienne-française. À la fin de 1967, sur les 365 principaux

postes qui existaient à l'Hydro, 297 étaient occupés par des canadiens-français. En 1962, par contre, seulement 12% des ingénieurs de la Shawinigan l'une des sociétés nationalisées étaient canadiens-français. Ainsi, selon Jacques Parizeau, l'actuel ministre des finances :

« Ce fut une période exaltante... Tous les Canadiens français qu'on disait incompetents à la Shawinigan Power devenaient tout à coup très compétents à l'Hydro. Tous ces canadiens-français qui étaient introuvables dans les compagnies privées, on en trouvait tant qu'on voulait à l'Hydro ... »

Soulignons finalement que la politique d'achat préférentielle de l'Hydro favorisa le développement d'entreprises québécoises. Encore selon Parizeau, « l'Hydro-Guébec s'est servi de son pouvoir d'achat pour littéralement créer des secteurs industriels qui jusqu'alors n'existaient pas sur le territoire national ». Parmi les entreprises qui en profitèrent, notons l'usine d'isolateurs de Cégelec à Laprairie, l'usine de transformateurs d'Afea à Varennes et l'usine de construction électrique lourde de Marine Industries à Sorel.

Avec un actif de plus de \$5 milliards, la Caisse de dépôt et de placement constitue une institution financière de première importance au niveau du Québec. Même si sa charte contient plusieurs obstacles à une pleine participation au développement d'entreprises, et même si la majorité des fonds sont consacrée à l'achat d'obligations gouvernementales, il n'en demeure pas moins que, selon les informations disponibles, la Caisse a joué un rôle clé dans le développement et le financement d'entreprises canadiennes-françaises. La Caisse détient des participations dans plusieurs entreprises canadiennes-françaises d'envergure : entre autres 10% des actions de Power Corporation, 10% de la Banque Provinciale, 25% de Provigo, 25% de la Banque d'Épargne de Montréal, 7% de Marine Industries et des actions dans Bombardier-MLW et la société Logistec,

Créée en 1964, l'acierie d'État Sidbec se développe très rapidement. En 1975, elle se classait 19<sup>ième</sup> parmi les plus grosses entreprises manufacturières au Québec. Le gouvernement a l'intention d'injecter quelques centaines de millions dans l'entreprise au cours des prochaines années, en plus du \$500 millions qui a été investi à Fire Lake pour acquérir et exploiter un important gisement de minerai de fer.

Comme pour la plupart des sociétés d'État, Sidbec est également engagée dans la promotion d'une élite économique canadienne-française. Selon le président Gignac le pourcentage d'unilingues anglais, qui œuvraient dans le personnel de cadre était de 10% en avril 76, comparativement à 35% lors de la prise en main de Dosco en 1968. Ainsi, selon une annonce publicitaire de Sidbec :

« ... les postes de commande à Sidbec sont non seulement accessibles à des Québécois, mais ils sont occupés, en grande partie, par des Québécois, et des Québécois de langue française, Des gens de chez nous peuvent maintenant prendre en main le contrôle d'une industrie québécoise et simultanément, celui d'un secteur vital de l'économie ».

La Société générale de financement est un autre bon exemple d'une société d'État qui attache une importance particulière à la promotion de l'entreprise canadienne -française. René Paré, premier président de la SGF, donna le ton dans un article publié dans la Revue Commerce :

« Par notre faute nous (les canadiens français) n'occupons qu'une place secondaire dans l'économie de notre province. Il faut que ça change ! Nous devons avoir un réseau d'institutions bien à nous. Nous devons adopter plus que des demi-mesures en vue de notre développement... »

La SGF joue essentiellement le rôle d'un holding visant à financer les moyennes et grosses entreprises - surtout canadiennes-françaises et à créer des complexes industriels, soit en s'associant à des entreprises privées, soit en encourageant financièrement la fusion de petites entreprises dans un même secteur. En 1975, les ventes de ses filiales s'élevaient à \$382,5 millions, son actif à \$59,4 millions et ses profits à \$13,2 millions. Selon *La Presse*, le groupe SGF est maintenant la 13<sup>ième</sup> compagnie en importance au niveau manufacturier au Québec.

La SGF vise avant tout à « créer des secteurs industriels forts grâce à l'association entre le capital d'État et l'entreprise privée » et aussi à « développer des gestionnaires québécois ». Concrètement, la SGF a sauvé de la faillite ou aidé financièrement plusieurs entreprises canadiennes-françaises importantes, dont Marine Industries (propriété à 86% de la SGF) et Bombardier-MLW. Elle a aussi participé à la création de nouvelles entreprises, dont Cégelec (filiale à 50%), qui se spé-

cialise dans le matériel électrique et la Donohue-St-Félicien, une importante usine de pâtes en voie de construction et qui coûtera plus de \$400 millions.

Le mouvement coopératif, dont le développement a été particulièrement rapide depuis 1960, est un autre élément clé de la bourgeoisie québécoise francophone. Les coopératives, dont on a tendance à sous-estimer l'importance économique, représentent une forme d'organisation économique originale dans le contexte Nord-américain mais demeurent, dans les faits, des entreprises capitalistes.

Les trois éléments les plus importants du secteur coopératif sont le Mouvement Desjardins, qui, avec ses 3.3 millions de membres et des actifs de plus de \$6 milliards, occupe une place de choix parmi les institutions financières au Québec, la Coopérative Fédérée et la Coopérative Agricole de Granby, ont des actifs combinés de plus de \$600 millions et sont le pivot du secteur agro-alimentaire au Québec.

Il est important de souligner que l'État québécois ainsi que ses différentes sociétés ont joué un rôle de premier plan dans le développement accéléré du mouvement coopératif. À travers des nouvelles lois, la politique d'achat et plusieurs subsides directs et indirects, le gouvernement a participé activement à la santé financière des coopératives.

La même tendance peut être observée pour les entreprises du secteur privé contrôlé par des francophones. L'État a fourni une aide financière et technique particulière aux principales sociétés francophones, dont Provigo, Bombardier-MLW, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale. Il a également tenté de faciliter la monopolisation du secteur non-monopoliste québécois en encourageant les fusions et en accordant des subsides aux PME les plus « dynamiques ».

## **Le PQ et les enjeux économiques de la souveraineté-association**

[Retour à la table des matières](#)

Que dire, dans ce contexte, de l'élection du 15 novembre 1976 d'un gouvernement « indépendantiste » au Québec ? Premièrement, il faut d'abord souligner que le nouveau gouvernement du Québec, comme ses prédécesseurs depuis une vingtaine d'années, s'est donné comme objectif prioritaire le maintien et le renforcement de la bourgeoisie locale. Deuxièmement, il entend poursuivre cet objectif de façon plus systématique, non seulement en rendant plus cohérentes les initiatives des trois paliers de la bourgeoisie francophone, soit le secteur privé, l'État et le mouvement coopératif, mais aussi en se dotant d'un État plus fort, et cela surtout au dépens de la bourgeoisie et de l'État canadiens. Troisièmement, l'élection du Parti Québécois reflète, dans une certaine mesure, l'existence de divisions profondes à l'intérieur de la bourgeoisie québécoise. D'une part, on retrouve une fraction fédéraliste, surtout composée d'entreprises du secteur privé qui sont liées organiquement à la bourgeoisie canadienne, qui tient au statu quo constitutionnel et qui ne voit pas d'un bon œil les ambitions de la bourgeoisie d'État québécoise. D'autre part, il y a une fraction nationaliste, comprenant surtout les éléments technocratiques de l'État québécois, une bonne partie du mouvement coopératif, et certaines entreprises dont le marché est surtout local ou qui dépendent du gouvernement du Québec, qui entrevoit la possibilité d'améliorer sa position relative en se dotant d'un État plus fort, et cela surtout aux dépens de la bourgeoisie canadienne.

L'actuel gouvernement québécois cherche donc avant tout à développer un capitalisme québécois francophone à forte saveur étatique. L'intervention de l'État dans ce processus ne découle d'ailleurs nullement d'un souci quelconque de justice sociale, mais bien d'un désir de renforcer la bourgeoisie locale. Pour citer Parizeau,

« Au Québec, il faut faire intervenir l'État. C'est inévitable. C'est ce qui nous donne une allure plus à gauche. Si nous avions, au Québec, 25 entreprises Bombardier, et si nous avions des banques très importantes, la situation serait peut-être différente. Nous n'avons pas de grosses institutions, il faut donc les créer » <sup>7</sup>.

Ces programme de développement de la bourgeoisie locale comprend de multiples facettes : l'aide aux coopératives, la création et l'expansion de sociétés d'État, des programmes d'assistance financière et technique aux PME et, bien sûr, des subventions aux monopoles. Ce faisant, et fatalement, le Parti Québécois s'opposera surtout à travers ces différents mesures à la bourgeoisie canadienne. En effet, les secteurs industriels et financiers qui, à cause de leur internationalisation moins développée et de leur technologie plus réduite, sont les plus susceptibles d'être pénétrés par le capital québécois, ont tendance à être canadiens - et cela à cause d'une « division du travail » depuis longtemps établie entre le capital américain et canadien. On remarque d'ailleurs dans le programme du PQ un certain constat d'impuissance devant les secteurs de pointe contrôlés par le capital américain. Ainsi le PQ a l'intention :

« de permettre une participation étrangère majoritaire (jusqu'à 99%) dans les secteurs... qui dépendent trop largement des marchés extérieurs pour l'écoulement de leur production et dans ceux où le Québec ne jouit pas d'une position concurrentielle ou qui relèvent d'une technologie inexistante au Québec ». <sup>8</sup>

C'est assez flou et assez précis en même temps pour recouvrir un très grand nombre de secteurs.

À quelques exceptions près, donc - et l'amiante est une de celles dont nous reparlerons - le PQ, comme ses prédécesseurs, ne cherchent pas à confronter le capital américain, mais plutôt à se substituer à la bourgeoisie canadienne et à se tailler une meilleure place aux côtés et sous le joug des monopoles américains. Il n'est donc pas surprenant de

---

<sup>7</sup> Jacques Parizeau : « Au Québec, l'État *doit intervenir* », Québec-Pressé, 15 février 1970.

<sup>8</sup> Parti Québécois Le Programme, l'action politique, les statuts et règlements, Montréal, 1977, p. 18.

constater qu'une bonne partie des interventions que promet le PO se situent dans des secteurs dominés par la bourgeoisie canadienne : l'acier, les institutions financières, les transports, le matériel électrique, les télécommunications et l'alimentation, par exemple. Ce sont d'ailleurs dans ces mêmes secteurs que se sont concentrées les principales décisions économiques des différents gouvernements depuis 1960. Il semble cependant certain que la stratégie économique du Parti québécois s'appuiera davantage sur le secteur public et les coopératives que celle de ses prédécesseurs.

Les premières mesures politiques adoptées par le PQ indiquent bien l'orientation du nouveau gouvernement : la politique d'achat, la création d'une société de développement coopératif, le projet Soquem aux Îles de la Madeleine, la création d'une société nationale de l'amiante, et des programmes d'aide aux PME, notamment par l'intermédiaire de la Société de développement industriel et des SODEQ.

La politique d'achat vise, pour citer le programme du Parti Québécois, à « employer systématiquement le pouvoir d'achat du secteur public et parapublic pour soutenir l'expansion des entreprises québécoises »<sup>9</sup>. L'objectif est de favoriser le développement de la PME québécoise, et de suivre l'exemple, à toutes fins pratiques, de l'Hydro-Québec dont la politique d'achat, nous dit-on, a contribué à la création de 31 entreprises. Il n'est pas surprenant que la bourgeoisie locale ait accueilli favorablement cette nouvelle mesure, et notamment le Centre des dirigeants d'entreprises, qui regroupent plusieurs PME francophones.

Comme ses prédécesseurs, le PQ va surtout s'attaquer et consacrer l'essentiel de ses ressources au développement de la grande entreprise, qu'elle soit privée, étatique ou coopérative. Une analyse même superficielle des principaux projets industriels de l'État québécois et de ses entreprises : la Baie James, le projet Fire Lake et le projet St-Félicien, par exemple, des subsides et des contrats accordés par le gouvernement : la Caisse de dépôt et la SGF, entre autres, démontrent sans équivoques que l'État favorise avant tout le développement des monopoles.

---

<sup>9</sup> Parti Québécois op. cit., p. 21.

Au niveau des coopératives, il y a bien sûr la création d'une société de développement coopératif. Mais dans la lutte qui se développe à l'heure actuelle entre les caisses populaires et le gouvernement québécois d'une part, et les banques canadiennes et l'État fédéral d'autre part, est beaucoup plus symptomatique et fondamentale. En effet, le Mouvement Desjardins est devenu un rouage important de la bourgeoisie locale et un sérieux concurrent pour les intérêts bancaires canadiens <sup>10</sup>. Cela est d'autant plus vrai qu'en décembre 1971, le gouvernement du Québec a promulgué une loi permettant aux caisses d'étendre leurs activités privées et publiques : elles ont, entre autres, la possibilité de faire des prêts à des entreprises, et de prendre des participations au niveau du capital-actions de compagnies privées.

Le gouvernement fédéral donc, avec l'appui des banques, voudrait modifier la loi des banques pour forcer les institutions parabanquaires, comme les caisses populaires, à déposer des réserves auprès de la Banque du Canada, comme le font les banques à charte à l'heure actuelle. Les caisses s'opposent évidemment à cette mesure qui diminuerait leurs revenus et prétendent aussi que les banques tirent une grande partie de leurs revenus du secteur international - secteur qui est interdit aux institutions parabanquaires. Sous le couvert du nationalisme et de la bataille des juridictions entre le fédéral et le provincial, on assiste là à une lutte intéressante entre la bourgeoisie locale et la bourgeoisie canadienne.

Le programme économique du Parti Québécois prévoit que les sociétés d'État deviendront le véritable pivot de l'action économique du gouvernement. Le PQ promet donc, entre autres, d'augmenter considérablement les ressources des entreprises publiques, notamment celles de la Société québécoise d'initiatives pétrolières, de la Société québécoise d'exploitation minière et de la société forestière (Rexfor), et d'accroître substantiellement leur rôle économique. Dans le cas de la Caisse de dépôt, on veut « accentuer son rôle de fournisseur de capi-

---

<sup>10</sup> Voir Alain Duhamel : « *La lutte pour le contrôle des caisses s'engage sur deux fronts* », *Le Jour*, 11 février 1977.

taux au développement industriel et singulièrement ses souscriptions au capital-actions des entreprises » <sup>11</sup>.

Concrètement, depuis son élection, le PQ semble timidement s'orienter vers un renforcement des sociétés d'État. Notons des investissements importants dans Sidbec, la construction d'une fromagerie par la Société québécoise d'initiatives agricoles, le projet d'exploitation de mines de sel par la Soquem, et la nationalisation partielle de l'amiante. Notons également que le gouvernement tente à l'heure actuelle de renforcer son contrôle sur les différentes sociétés d'État de manière à s'assurer que leurs actions soient plus conformes aux objectifs économiques du PO, c'est-à-dire au développement de la bourgeoisie locale.

Le rôle de la Caisse de dépôt dans le renforcement de Provigo, un monopole québécois dans le secteur de l'alimentation, et l'affaire Sidbec-Questeel sont, à notre avis, deux excellents exemples du développement de la bourgeoisie francophone par l'intermédiaire des sociétés d'État. Dans le cas de Provigo, soulignons que cette dernière a absorbé il y a quelques mois l'entreprise M. Loeb, une chaîne de distribution alimentaire deux fois plus importante qu'elle même, et que Provigo s'est ainsi hissé au troisième rang parmi les monopoles de l'alimentation au Québec. La prise en main de Loeb a été grandement facilitée par le fait que la caisse de dépôt détenait déjà 25.3% des actions de l'entreprise et qu'elle avait deux représentants à son conseil d'administration. La Caisse a rendu la manœuvre possible en transférant ses actions à Provigo. Quelques semaines plus tard, la firme Sobey's, un important monopole canadien dans le domaine de l'alimentation, a tenté à son tour de prendre le contrôle de Provigo. Cette offensive a été bloquée principalement parce que la Caisse a refusé de vendre les quelques 24% des actions de Provigo qu'elle détenait, et cela malgré le fait que l'offre de Sobey's, selon les critères de rentabilité, était bonne.

Le cas Sidbec-Questeel est également fort révélateur. Selon le président de la compagnie, les difficultés de Questeel ont commencé en 1971 lorsque Sidbec a refusé de renouveler son contrat d'approvisionnement en feraille. Questeel a alors tenté de diversifier sa production

---

<sup>11</sup> Parti Québécois : *op. cit.*, p. 20.

et de se lancer sur le marché de l'acier ; ce faisant, l'entreprise entrait en compétition directe avec Sidbec. Questeel se vit alors refuser l'aide financière de la Caisse de dépôt et de la SDI, ces dernières sociétés d'état prétextant qu'il serait illusoire de vouloir concurrencer Sidbec. L'aventure de Questeel s'est terminée il y a quelques mois, lorsque le gouvernement a refusé d'offrir les garanties nécessaires pour assurer sa survie. Dans la logique la plus pure du capitalisme, Sidbec, avec l'aide du gouvernement, venait d'éliminer un concurrent <sup>12</sup>.

Que dire, maintenant, de la nationalisation projetée d'Asbestos Corporation et de la prise en main d'une partie du secteur de l'amiante ? Soulignons d'abord que l'amiante est un cas exceptionnel. Étant en position de quasi-monopole, le Québec a une marge de manœuvre dans le secteur de l'amiante qu'il n'a pas dans les autres secteurs miniers ou industriels ; il peut donc se permettre une certaine agressivité. Il reste à voir dans quelle mesure le Québec réussira à écouler sur le marché américain ses produits finis d'amiante. Il reste à voir aussi dans quelle mesure Asbestos Corporation sera une affaire rentable, une fois le capital fixe remplacé et une fois les systèmes anti-pollution installés.

La stratégie de l'amiante est partie intégrante d'un autre objectif économique du PQ, soit la renégociation avec le capital américain de la position du Québec comme fournisseur de matières premières. En établissant des liaisons directes avec les centres décisionnels américains, on veut tenter de convaincre ces derniers de produire davantage au Québec, et notamment d'y transformer une part plus importante des matières premières.

La décision prise par le gouvernement du Québec en décembre 1977 d'accorder un contrat de fabrication d'autobus d'une valeur de \$92 millions à la Société General Motors, plutôt qu'à la société québécoise Bombardier-MLW, laisse cependant fort songeur quant à la marge de manœuvre dont disposerait le Québec face au capital américain. Il s'agit soit d'une concession à l'impérialisme américain en vue d'assurer la « neutralité » de celui-ci dans le combat que se livre la

---

<sup>12</sup> Voir *Jean-Guy Duguay* : « Les difficultés de financement de Québec Steel Products ne sont pas nées de la dernière pluie », *La Presse*, 26 mars 1977.

bourgeoisie canadienne et québécoise, soit d'un indice clair des limites pratiques du nationalisme économique dans le contexte nord-américain. La réaction du président de Bombardier MLW, M. Laurent Beaudoin, en dit long à ce sujet.

« Je ne m'explique pas qu'un gouvernement qui poursuit une politique d'affirmation nationale ne mesure pas, dans leurs pleines dimensions, les conséquences démobilisatrices pour les industriels québécois d'une décision qui consacre, pour des générations, dans un secteur où, pourtant, les pouvoirs publics détiennent les leviers de commande, la suprématie absolue au Québec et au Canada de la plus grande transnationale au monde et anéantit, de ce fait, tout espoir de développement « d'une entreprise québécoise dans ce domaine »<sup>13</sup>.

Le projet souveraineté-association est le prolongement logique des ambitions économiques et politiques de la bourgeoisie locale. Dans la mesure où elle réussira à récupérer des pouvoirs et des ressources substantiels de l'État fédéral, et de créer un État québécois fort, la bourgeoisie locale grugera par le fait même la base de pouvoir de la bourgeoisie canadienne et se trouvera avantagé. Il n'est d'ailleurs pas surprenant dans ce contexte que les industriels canadiens soient farouchement opposés à toute réduction des pouvoirs fédéraux.

Depuis au moins dix ans donc, les capitalistes canadiens anglais se sont adonnés à un chantage systématique contre le projet souveraineté-association, et on peut s'attendre à une campagne de terrorisme économique sans précédent lors de la période pré-référendaire. D'ailleurs, depuis le 15 novembre, les journaux ont déjà fait état de plusieurs rumeurs concernant des fermetures éventuelles, des déménagements de sièges sociaux, et de retards dans l'annonce de nouveaux projets d'investissement. C'est l'arsenal bien connu du monde des affaires lorsqu'il tente de faire échec à des transformations qui risquent de modifier la balance du pouvoir au sein de la bourgeoisie.

Le déménagement appréhendé du siège social du gérant de l'assurance Sun Life de Montréal à Toronto est un symbole éloquent de la contre-offensive que mène la bourgeoisie canadienne. Par ce geste

---

<sup>13</sup> L. BEAUDOIN « Un Sursis d'un mois s'impose pour réviser les dossier », Le Devoir, 23 décembre 1977.

spectaculaire, qui implique la perte de plusieurs centaines d'emplois à Montréal, l'establishment financier anglophone veut servir un sérieux avertissement au nouvel establishment québécois. La manœuvre est d'autant plus habile et a d'autant plus d'impact que la direction laisse planer la possibilité que Sun Life ne déménage qu'une partie de ses activités vers Toronto. On ne place donc plus le Québec devant un fait accompli, mais on prétend que la décision finale sur le transfert d'un grand nombre d'employés ne sera pas prise avant deux ans. Il ne s'agit plus maintenant d'une simple déclaration d'intention, mais plutôt d'une menace à peine voilée. On consent aux québécois un sursis de deux ans pour qu'ils se branchent, ce qui coïncide avec l'échéance du référendum.

La stratégie de la bourgeoisie anglo-canadienne semble jusqu'à un certain point contradictoire. D'une part, elle continue le petit jeu qu'elle joue depuis des dizaines d'années et qui consiste à noircir au maximum la situation sociale et économique du Québec de manière à attirer le plus d'investissements possibles en Ontario ou dans d'autres régions du Canada. Il faut noter à cet effet que le Québec se trouve désavantagé du fait que la plupart des sièges sociaux des filiales des monopoles américains se trouvent à Toronto, et que l'information sur la situation au Québec s'en trouve délibérément et grossièrement biaisée à l'avantage des monopoles canadiens et des dirigeants français de service dans les monopoles canadiens et au sein de l'état fédéral sont entrés de plein pied dans ce genre de jeu. Les Chrétien, Trudeau, Lalonde et Goyer, agissant comme des rhodésiens noirs dans l'armée d'Ian Smith, n'ont pas hésité à se porter à la défense de la bourgeoisie anglo-canadienne et à noircir systématiquement la situation québécoise.

Du côté américain, la réaction a été fort différente. Comme le rapportait Robert Pouliot, « la victoire du PQ n'a pas créé d'émoi à Wall street... la panique des milieux financiers n'a pas eu lieu »<sup>14</sup>. Quelques jours après l'élection, le vice-président de la First Boston Corporation, George Weiksner, a fait une analyse fort pertinente du PQ :

---

<sup>14</sup> Robert Pouliot « Une confrontation Québec-Ottawa fait plus peur que l'indépendance, *La Presse*, 20 novembre 1976.

« On parle beaucoup de tendances socialistes, mais si le gouvernement Lévesque est capable de ramener l'harmonie au niveau des relations de travail, de juguler le gaspillage des dépenses publiques et de créer un climat social moins tendu que sous les gouvernements précédents, ce serait un atout considérable pour l'économie » <sup>15</sup>.

Cela n'a pas empêché les milieux financiers de New-York de faire des pressions peu subtiles sur le gouvernement du Québec pour s'assurer de son orthodoxie capitaliste, comme en témoigne cette citation du Président de Standard and Poors quatre jours après l'élection :

« Notre dernière étude de la cote de crédit du Québec date de mai dernier. Dès que le nouveau cabinet sera formé, nous communiquerons avec le ministre des Finances pour faire un nouvel examen de la situation » <sup>16</sup>.

C'est ce qui explique l'opération-charme du PQ après les élections, et notamment le voyage de Lévesque à New-York.

Dans l'ensemble, le capital américain ne craint donc pas le Parti Québécois et le projet souveraineté-association. Il craint beaucoup plus, par contre, la radicalisation des syndicats et de la classe ouvrière au Québec, et probablement aussi au Canada, qui ne manquera pas de découler à moyen terme de l'éclatement de la fédération canadienne.

## Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Depuis son arrivée au pouvoir, le PQ a fait preuve d'une timidité excessive au niveau économique. On a sans cesse tenter de rassurer le capital américain et on a fait preuve d'une orthodoxie et d'un conservatisme financier inattendus. De plus, la crise économique a continué à s'accroître, comme en témoignent un taux de chômage « officiel »

---

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> Cité dans Robert Pouliot : « Les américains sont calmés, mais tiennent à savoir où va le Québec », *La Presse*, 19 novembre 1976.

de 12% et de nombreuses fermetures d'usines. Le Parti Québécois surestime, sans aucun doute, la marge de manoeuvre économique que lui accorderait la souveraineté-association et aussi les possibilités de transformer fondamentalement la structure économique du Québec.

Au niveau économique, donc, il ne fait aucun doute que le projet d'indépendance du PQ découle avant tout d'une lutte de pouvoir entre deux fractions de la bourgeoisie. Il ne faudrait pas, cependant, que s'arrête là l'analyse. En effet, le nationalisme au Québec et l'oppression nationale touchent la classe ouvrière dans son ensemble. La plupart des forces progressistes au Québec luttent, sinon pour l'indépendance, au moins pour le droit du Québec à l'autodétermination. Les effets conjugués de la crise économique et de la lutte pour la libération nationale au Québec ne manqueront pas d'ébranler le statu quo politique en Amérique du Nord dans la prochaine décennie.

Fin du texte